

Image not found or type unknown



Dégat des eaux qui traîne

Par **noj63**, le **23/06/2014** à **10:56**

bonjour,

j'ai subi un dégât des eaux au mois d'août 2013 qui a été déclaré dans les bons délais, le problème venait de l'appartement du dessus, la fuite a été rapidement réparée mais presque un an après les travaux dans mon appartement n'ont toujours pas été commencés (papier peint, plafond...). qui dois je contacter pour faire démarrer ces travaux? si je les fait seul puis je être indemnisé?

merci.